

## “Alternatives aux poursuites et réparation pénale avec la PJJ”

Dans le cadre d’actions « alternatives aux poursuites » ou de sessions de « stages de réparation pénale », la **Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) -UEMO de Toulon et Draguignan/Fréjus-** met en place des journées consacrées à « **la sensibilisation aux conduites à risques et la sécurité routière** ».

Une rencontre avec une dizaine de jeunes s’inscrit autour de la notion de « citoyenneté », c’est-à-dire l’ensemble des conduites de respect des autres, de leurs biens et du bien public permettant de vivre ensemble.

Deux ateliers pédagogiques sont prévus :

- Le matin “[La sécurité routière, pourquoi ?](#)”

Atelier-débat tenu par un policier spécialisé dans la prévention auprès des jeunes à la **CRS Autoroutière Provence**, en partenariat avec la [MSR-Var](#).

Ce module participatif aborde l’accidentologie des 15-24 ans, les conduites à risque, les thèmes de la ceinture de sécurité, l’alcool et les stupéfiants au volant et l’importance de nos choix et de nos décisions sur la route.



- L’après-midi “[Survivre à la route](#)”

Atelier-débat basé sur le témoignage poignant d’intervenants départementaux de sécurité routière ([IDSR](#)) pour la MSR-Var sur les conséquences des accidents vis-à-vis des victimes et de leurs familles.

C’est l’occasion d’aborder d’une part la question du handicap et d’autre part de confronter les jeunes à une réalité et aux conséquences possibles d’un comportement irresponsable sur la route.



Cette action a pour objectifs :

- d’engager un processus de reconnaissance des dommages causés, notamment du préjudice physique (le décès ou le handicap) suite aux infractions au code de la route,
- d’amener une réflexion sur la responsabilisation civile et pénale en cas d’infractions routières ou non-respect du code de la route,
- de favoriser la prise de conscience.